

Commune d'ÉPINEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 08 Avril 2025

Délibération n° 02-2025

Séance du 08 Avril 2025

Date de convocation :

1<sup>er</sup> Avril 2025

Date d'affichage :

.....2025

Nombre

de conseillers en exercice

12

de présents

8

de votants

11

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit Avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

**PRESENTS** Mesdames Maryline JOUVEY, Françoise SAVIE EUSTACHE  
Messieurs, Alain BŒUF, Gilles GUILLEMETTE Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER.

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS** : Messieurs Roger BLIN, Frédéric CHAUVEAU, Yann WOJCIECHOWICZ

**ABSENT** : Monsieur Yannick LEROY

**Objet : Approbation du compte de gestion budget principal**

**Rapporteur : Monsieur Claude REGNIER, Adjoint au Maire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Madame FABRE Corinne, Receveur Municipal, pour l'année 2024 ;

Considérant la concordance des comptes de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale de la commune tenue par Madame FABRE Corinne, Receveur Municipal avec les comptes administratifs retraçant la comptabilité administrative tenue par Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire de la Commune.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Claude REGNIER,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal ADOPTÉ à l'unanimité cette délibération (11 Voix POUR) le compte de gestion budget principal 2024.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous- Préfecture le 11 Avril 2025 et affichée le ...11.04.2025...

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire

Madame Françoise SAVIE EUSTACHE

